



**HAL**  
open science

**Présentation du texte de James Bryce “ La nature de l’opinion publique ”, Extrait de La République américaine, Paris, V. Giard et E. Brière, édition française, 1901, tome III, pp. 329-339. [Première édition, 1888]**

Dominique Reynié

► **To cite this version:**

Dominique Reynié. Présentation du texte de James Bryce “ La nature de l’opinion publique ”, Extrait de La République américaine, Paris, V. Giard et E. Brière, édition française, 1901, tome III, pp. 329-339. [Première édition, 1888]. Hermès, La Revue - Cognition, communication, politique, 2001, 31, pp.31 - 32. 10.4267/2042/14540 . hal-03458527

**HAL Id: hal-03458527**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-03458527>**

Submitted on 30 Nov 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**James Bryce**  
(1838-1922)

# LA NATURE DE L'OPINION PUBLIQUE

**Extrait de *La République américaine*,**  
Paris, V. Giard et E. Brière, édition française, 1901, tome III, p. 329-339.<sup>1</sup>  
(Première édition : 1888)

## Présentation

Avec Ostrogorski et Bluntschli, Bryce est sans conteste l'un des politologues de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle les plus influents. Les textes que nous publions ici sont extraits de son grand livre *The American Commonwealth*, publié en 1888 et devenu aussitôt une référence internationale. Le livre est publié en français en 1901, en quatre volumes, chez l'éditeur Giard et Brière, dans la collection « Bibliothèque internationale de droit public » dirigée par Max Boucard et Gaston Jèze. C'est cette édition que nous reproduisons ici, dans la traduction initiale de P. Lestang, que nous avons quelque peu remaniée. Les deux textes sont extraits du tome III de l'édition française, consacré au système des partis et à l'opinion publique.

Nous proposons ici deux extraits de *La République américaine*. Dans ce premier passage, on notera combien, selon Bryce, l'étude de l'opinion publique est ancrée dans une démarche sociologique, beaucoup plus que juridique ou philosophique. On peut d'ailleurs y voir l'un des signes permettant de situer le début du glissement de la science

politique vers les sciences sociales, au détriment du droit public et de la philosophie. Bryce propose ainsi une analyse proprement psychosociologique de l'opinion publique. Intérêts et préjugés concurrencent vertu et compétence, tandis que la conversation est donnée comme une source plus sûre de l'opinion que la délibération. La théorie de l'opinion proposée par James Bryce dissipe le mirage de l'électeur éclairé, tendu vers l'intérêt général, conduit par une raison lui permettant de le reconnaître et de s'y rallier. Comme le fera plus tard André Siegfried en 1913 dans son *Tableau politique de la France de l'Ouest* — publié à compte d'auteur ! — James Bryce s'interroge sur le fondement véritable de l'acte électoral au moment de son extension historique. Renouant avec l'anthropologie désenchantée de la Renaissance, à laquelle il semble souvent s'adresser, il trace le portrait d'un électorat plus stable que versatile, plus réaliste que vertueux. Les lecteurs d'*Hermès* ne manqueront pas de reconnaître une préfiguration du fameux *two step flow of communication* dans le premier texte.

*Dominique Reynié*

---

Il n'est point de pays où l'opinion publique soit aussi puissante qu'aux États-Unis ; il n'y a pas de pays où on puisse l'étudier aussi bien. Avant de décrire la manière dont elle agit sur le gouvernement de la Nation et des États, il est peut-être bon de dire en peu de mots comment elle se forme, et quelle est la nature de l'influence qu'elle exerce partout sur le gouvernement.

Qu'entendons-nous par l'opinion publique ? Les difficultés que l'on rencontre quand on examine son action proviennent surtout de ce que l'on confond l'opinion publique avec les organes dans lesquels le peuple cherche à en trouver l'expression, et de ce que l'on emploie ce terme pour indiquer tantôt les idées de tout le monde — c'est-à-dire la somme de ce qu'on pense et de ce qu'on dit sur un sujet — tantôt uniquement les idées de la majorité, la façon de penser et de parler qui l'emporte sur les autres.

La forme la plus simple sous laquelle se présente l'opinion publique, c'est lorsqu'un sentiment naît spontanément dans l'esprit et coule des lèvres d'un citoyen ordinaire dès qu'il voit faire une chose ou qu'il l'entend raconter. Homère peint ce genre d'opinion avec sa vivacité ordinaire dans le vers qu'on rencontre fréquemment dans l'*Iliade* lorsqu'il s'agit de donner une idée de l'effet qu'a produit un événement : « Et voilà ce que chacun disait en regardant son voisin. » Cette phrase